Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 17 mai 2019

Communiqué de Presse

élections européennes 2019

Elections européennes du 26 mai 2019

Les elections européennes auront lieu **dimanche 26 mai 2019**

Les bureaux de vote ouvriront à 8h00 et fermeront à 18h00, pour l'ensemble du département

Si vous êtes absents le jour du vote, vous pouvez votez par procuration. Pensez à la faire établir le plus tôt possible

Où faire établir sa procuration en Dordogne ?

- Aux commissariats de police de Périgueux et de Bergerac (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h)
- Dans les brigades de gendarmerie de la Dordogne (aux heures d'ouverture habituelles des brigades)
- Au tribunal d'instance du domicile ou lieu de travail du demandeur.
  Pour connaitre le tribunal d'instance compétent, suivez le lien :
  http://www.annuaires.justice.gouv.fr/annuaires-12162/annuaire-des-tribunaux-dinstance-21775.html

Contact Presse
Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr
@prefecture24 – @Prefet24